ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᖅ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Agent/Agente comptable – liste d'admissibilité
Ministère des Services communautaires et gouvernementaux
Iqaluit (Nunavut)

(L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.)

Sous la direction de l'agent comptable principal, le titulaire fournit des services de soutien comptable; maintient et surveille les obligations et les engagements relatifs aux budgets afin de s'assurer que les responsabilités financières sont respectées; tout en veillant au respect des politiques, procédures et lignes directrices établies conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la convention collective, aux autres lois du gouvernement du Nunavut et aux articles applicables de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Le titulaire offre des services comptables et financiers aux gestionnaires du Ministère, y compris : l'établissement de rapports, la préparation de documents, l'enregistrement des pièces justificatives dans FreeBalance, la réception, le codage et le suivi des revenus et des comptes créditeurs. Le titulaire est chargé de s'assurer de l'exactitude, de la consistance et de l'intégrité des transactions pour tout le Ministère. Il contribue à un niveau élevé à l'intégrité des transactions. Il doit posséder une solide connaissance des principes comptables, une connaissance technique de l'administration financière des projets de construction, du travail en cours, des biens corporels, de la politique NNI, des contrats, de l'approvisionnement, des subventions, des contributions, des prêts aux municipalités, des mauvaises créances, des baux en équité de biens-fonds et des amortissements, entre autres.

Le candidat idéal possède un diplôme de 12e année et une connaissance des principes et pratiques comptables. On exige deux ans d'expérience en administration financière dans un environnement comptable informatisé, entre autres : le système comptable informatisé, les programmes de traitement de texte, les tableurs financiers, les bases de données. Il doit aussi posséder une bonne connaissance de la planification financière et des procédures d'établissement d'un budget, de solides compétences en administration de bureau; des compétences organisationnelles; et une capacité avérée de travailler efficacement dans un milieu multiculturel. La capacité de communiquer à l'oral et à l'écrit est également requise, afin de permettre au titulaire de comprendre et d'appliquer les principes et les pratiques comptables applicables; de traiter les transactions financières; et d'expliquer les transactions effectuées dans les divers comptes aux clients et au personnel. La connaissance de la langue, des collectivités, de la culture et du territoire inuit ainsi que de l'Inuit Qaujimajatuqangit constitue un atout. Une combinaison du niveau d'instruction, de connaissances, d'aptitudes et de compétences constituant une équivalence en matière d'études et d'expérience sera prise en considération.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe d'un effectif plus représentatif afin de mieux comprendre les besoins des Nunavummiut et de mieux les servir. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidats qui désirent profiter de la politique d'embauchage du Nunavut doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve que s'il existe un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'un candidat.
- Vous pouvez obtenir les descriptions de poste par télécopieur ou courrier électronique ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue.

ÉCRIRE AU : Ministère des Finances
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.finance.gov.nu.ca

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca

ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓪᓕᐊᑎᓪᓗᒋᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Ce poste est régi par la convention du Syndicat des employés du Nunavut et offre un salaire d'embauche de 66 008,00 $ par année, en plus d'une indemnité de vie dans le Nord de 15 016,00 $ par année.

RÉFÉRENCE : 14-501701 **Date de clôture : 13 juin 2014 (minuit, heure de l'Est)**

AUCUN LOGEMENT DU PERSONNEL N'EST PRÉVU POUR CE POSTE

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe d'un effectif plus représentatif afin de mieux comprendre les besoins des Nunavummiut et de mieux les servir. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidats qui désirent profiter de la politique d'embauchage du Nunavut doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve que s'il existe un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'un candidat.
- Vous pouvez obtenir les descriptions de poste par télécopieur ou courrier électronique ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue.

ÉCRIRE AU : Ministère des Finances
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.finance.gov.nu.ca

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca